

Document

La CFDT prône une hausse de la CSG contre une baisse des charges

(Reuters)

17 janvier 2012

Hostile à la mise en oeuvre d'une "TVA sociale", la CFDT propose d'instaurer "un choc de compétitivité" en augmentant de 7% la Cotisation sociale généralisée (CSG) en échange d'une baisse de dix points des cotisations patronales.

François Chérèque, le secrétaire général de la centrale syndicale, préconisera cette mesure mercredi lors du sommet social organisé par Nicolas Sarkozy à l'Élysée.

"Si on veut faire un choc de compétitivité important, on prend 10 points de cotisations patronales, on les supprime. On augmente les salaires de 7% et on augmente la CSG de 7%", a expliqué François Chérèque sur RMC Info et BFM TV.

"Pour les salariés, c'est neutre. La CSG fait cotiser les revenus du capital, les revenus financiers, les revenus du patrimoine, c'est plus juste", a-t-il estimé.

"La CSG, c'est plus intéressant, parce que l'assiette est plus large et tout le monde contribue. On peut même choisir de ne pas faire payer les retraités", a suggéré le dirigeant syndical.

"Les 3% qui restent, c'est un gain de compétitivité important parce qu'on sait bien que la concurrence avec l'Allemagne, c'est un ou deux pour cent le gain de compétitivité", a-t-il dit.

"On décide collectivement de ce qu'on fait de ces 3% : est-ce qu'on augmente les salaires dans certaines entreprises? Ce sera possible puisqu'elles ne sont pas soumises à la concurrence. Est-ce qu'on investit dans des produits plus modernes pour être plus compétitifs? Est-ce qu'on baisse les coûts pour vendre moins cher?", s'est interrogé François Chérèque.

"Là, on a un vrai choc de compétitivité utile et on ne fait pas payer ça aux salariés et aux consommateurs", a-t-il plaidé.

"C'est une proposition qui est difficile à mettre en place mais qui est efficace" et qui pourrait voir le jour "juste après" les élections présidentielle et législatives.

"La nouvelle majorité à l'Assemblée nationale pourra décider de la meilleure solution, c'est quand même plus démocratique", a jugé le secrétaire général de la CFDT.

"Si le gouvernement impose une TVA sociale avant les élections, on fera l'action syndicale, on contestera", a-t-il averti.